

## **Intervention des élus de la liste "Saint-Médard, ensemble"**

### **Conseil municipal du 12/07/2018**

Les élus de la liste "Saint-Médard, ensemble" souhaitent alerter l'ensemble des membres du conseil municipal, et en particulier l'exécutif, sur ce qui constitue un dysfonctionnement démocratique important. En effet, nous constatons l'absence de réunion de certaines commissions alors que plusieurs questions importantes devraient y être étudiées afin que le conseil puisse efficacement se prononcer.

Quelques exemples :

- bâtiment : suivi du chantier de la mairie, choix des équipements de l'office, utilisation future.. Aucune commission depuis le début du mandat
- urbanisme : ZAC, d'après le dernier bulletin municipal une orientation semble être portée par la majorité, il nous semble nécessaire d'en discuter. Aucune commission depuis le début du mandat
- voirie : aucune commission concernant le programme 2018 à faire cette année n'a été proposée

En parallèle nous constatons des problèmes de communication en interne :

- Suite à une discussion avec Isabelle Paris, nous avons proposé en mars de rencontrer les élus de la majorité pour mettre à plat les relations au sein du conseil. Aucune proposition ne nous a été faite.
- Suite à différents échanges nous avons ensuite accepté début avril que Romain et moi-même rencontrions les élus en charge des dossiers en cours pour transmettre les informations dont nous disposons. Le maire nous répondait par mail le 5 avril qu'une date nous serait proposée. A ce jour (3 mois sont passés) : silence radio. exemple en date : nous avons demandé 3 fois par mail le nombre de bulletins revenus suite à la première "concertation" sur le nouveau logo. Là encore aucune réponse.

Cette manière de procéder, est non seulement en contradiction flagrante avec les valeurs que la majorité a avancé lors de la campagne (transparence, ouverture, ...) mais cela témoigne surtout d'un manque de respect à l'encontre des élus. L'exécutif se doit de répondre aux questions posées par les élus, quelle que soit leur appartenance à une liste ou une autre. Faut-il vous écrire par voie de recommandé pour espérer une réponse ?

Pire, cela va à l'encontre de l'intérêt général car en agissant ainsi vous privez la commune d'une réflexion globale sur des projets critiques pour l'avenir.

Un quart du mandat est déjà derrière nous. Il ne reste plus que 18 mois. Nous demandons à ce que des dispositions soient prises à présent pour corriger cette situation et que les débats puissent avoir lieu sereinement sur tous les sujets, pour le bénéfice de la commune et de tous les médardais.

Gisèle Le Moigne, Romain Lemarchand et Lionel Van Aertryck, Elus municipaux de la liste "Saint-Médard, ensemble"